

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:137649-2020:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Bruxelles: Assistance technique à la mise en œuvre du
programme d'appui au développement territorial – volet SNDERZM
2020/S 058-137649**

Avis de marché de services

Lieu(x) d'exécution: Maroc – Rabat et Régions de Beni Mellal – Khénifra et Oriental

1. **Référence de la publication**
EuropeAid/140544/DH/SER/MA
2. **Procédure**
Restreinte
3. **Intitulé du programme**
Assistance technique à la mise en œuvre du programme d'appui au développement territorial – volet SNDERZM(1)
(1) SNDERZM: Stratégie nationale de développement de l'espace rural et des zones de montagne
4. **Financement**
Ligne budgétaire BGUE-22.04 01 02
Convention de financement n° ENI/2018/41398-Programme d'appui au développement territorial (PADT)
5. **Pouvoir adjudicateur**
L'Union européenne, représentée par la Commission européenne au nom et pour le compte du Royaume du Maroc, Bruxelles, BELGIQUE.
Des précisions peuvent être demandées au pouvoir adjudicateur à l'adresse de courrier électronique suivante giulio.papa@eeas.europa.eu au plus tard 21 jours avant la date limite de soumission des offres indiquée à la section 23 ci-dessous.
Les précisions seront publiées sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement au plus tard cinq jours avant la date limite de soumission.

Spécifications du marché

6. **Nature du marché**
Prix unitaire
7. **Description du marché**
Le marché concerne la mise à disposition d'une expertise de long terme au Ministère de l'agriculture (MAPMDREF(2)) à Rabat et dans les directions régionales de l'agriculture dans deux régions pilotes (3 expertises long terme). Il concerne également la mise à disposition d'un pool d'expertises de court terme pour accompagner les services de l'administration du Ministère de l'agriculture au niveau central et territorial dans la mise en œuvre et le suivi des activités relatives au programme d'appui au développement territorial – volet SNDERZM. Et plus spécifiquement le volet 2 de cette stratégie.
Le marché inclura des prestations d'études, des missions d'assistance technique, des prestations de formation et l'organisation et l'accompagnement de visites à l'international.
(2) MAPMDREF: Ministère de l'agriculture du développement rural et des eaux et forêts.
8. **Nombre et intitulé des lots**
Lot unique

9. **Budget maximal**

3 550 000 EUR

10. **Prestations additionnelles**

Le pouvoir adjudicateur peut, s'il le juge opportun, étendre la durée du marché de services et/ou la portée du marché sous réserve de disponibilité budgétaire à concurrence du montant estimé d'environ 1 000 000 EUR. Toute reconduction du marché est subordonnée à l'exécution satisfaisante des tâches par le contractant.

Conditions de participation

11. **Éligibilité**

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ressortissantes de, et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement — consortium — de soumissionnaires) qui sont effectivement établies dans l'un des États membres de l'Union européenne ou dans l'un des pays et territoires des régions définis par le règlement (UE) n° 236/2014 énonçant les règles et modalités communes de mise en œuvre des instruments applicables au programme d'aide au titre duquel le marché est financé (voir également le point 29 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

12. **Candidature**

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 11 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres membres) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 11) entraînera l'élimination automatique de la candidature concernée. Si cette personne fait partie d'un consortium, son élimination entraînera celle du consortium dans son ensemble.

13. **Nombre de candidatures**

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une candidature). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront rejetées.

14. **Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.**

Toute offre reçue de la part de soumissionnaires comprenant des sociétés autres que celles mentionnées sur les formulaires de candidature ayant servi à l'établissement de la liste restreinte sera éliminée de la présente procédure restreinte, sauf si le pouvoir adjudicateur l'autorise au préalable (voir le guide pratique section 2.6.3). Les candidats invités à soumissionner ne peuvent ni s'associer ni établir de relations sous-contractuelles entre eux concernant le marché en question.

15. **Situations d'exclusion**

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées à la section 2.6.10.1 du guide pratique.

Les candidats figurant sur les listes des mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4 du PRAG) au moment de la décision d'attribution sont exclus de l'attribution du contrat.

16. **Possibilités de sous-traitance**

La sous-traitance est autorisée.

17. **Nombre de candidats invités à soumissionner**

Sur la base des candidatures reçues, entre 4 et 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre des candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

Calendrier prévisionnel des opérations

18. Date prévue d'envoi des invitations à soumissionner

Lundi 18.5.2020

19. Date pour le début d'exécution du marché

Jeudi 15.10.2020

20. Période de mise en œuvre des tâches

36 mois.

Critères de sélection et d'attribution

21. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition expresse contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et sociétés unipersonnelles qui travaillent comme sous-traitants.

1) Capacité économique et financière du candidat (à préciser en fonction de la rubrique 3 du formulaire de candidature). Si le candidat est un organisme public, une information équivalente doit être fournie. La période de référence prise en compte correspondra aux trois derniers exercices clos.

a) le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur à 3 000 000 EUR; et

b) le rapport de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme) pour le dernier exercice clos doit être d'au moins 1. Dans le cas d'un consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci.

2) Capacité professionnelle du candidat (à préciser en fonction des rubriques 4 et 5 du formulaire de candidature). La période de référence correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.

a) au moins 5 personnes travaillant actuellement pour le candidat ont participé, dans les 3 années qui précèdent la date limite de réception des candidatures indiquée au point 23 de cet avis de marché, à la mise en œuvre de projets de coopération dans le domaine du développement rural et/ou territorial.

3) Capacité technique du candidat (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de candidature). La période de référence correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.

a) le candidat a mis en œuvre de manière satisfaisante (certificat de bonne exécution exigé) au moins un marché au budget d'au moins 3 500 000 EUR et dans les domaines suivants: le développement rural et/ou territorial [développement des chaînes de valeur dans le milieu rural et/ou dans des territoires ruraux (notamment dans les filières: agricoles/élevage, forestières, artisanales, touristiques/aires protégées...); activités génératrice de revenus; transformation/valorisation des productions et ressources naturelles locales; aménagement et/ou organisation du territoire...] dans des pays en développement ou émergents. Ce marché doit avoir été exécuté à n'importe quel moment durant la période de référence, soit les 3 années qui précèdent la date limite de réception des candidatures indiquée au point 23 de cet avis de marché;

b) le candidat a exécuté de manière satisfaisante (certificat de bonne exécution exigé) dans les 3 années qui précèdent la date limite de réception des candidatures indiquée au point 23 de cet avis de marché, au minimum un marché d'un montant supérieur à 1 500 000 EUR, d'assistance technique à des institutions publiques (ministères ou agences de développement) pour la mise en œuvre de politiques ou programmes dans le domaine du développement rural et/ou territorial [développement des chaînes de valeur dans le milieu rural et/ou dans des territoires ruraux (notamment dans les filières: agricoles/élevage, forestières, artisanales,

touristiques/aires protégées...); activités génératrice de revenus; transformation/valorisation des productions et ressources naturelles locales; aménagement et/ou organisation du territoire...].

Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence.

Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, sont tenues au respect des mêmes règles d'éligibilité – notamment celle de nationalité – et doivent satisfaire aux critères de sélection pour lesquels l'opérateur économique a fait valoir leurs capacités. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. La preuve de la capacité de cette entité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises.

Pour ce qui est des critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats conformément au point 17 du présent avis de marché. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants:

— critère de réévaluation n° 1: le nombre total de références répondant au critère 21.3.a ci-dessus sera pris en compte pour la réévaluation susmentionnée afin de déterminer les 8 meilleures candidatures;

— critère de réévaluation n° 2: au cas où le critère de réévaluation n° 1 ne serait pas suffisant pour déterminer les 8 meilleures candidatures, le montant total des références répondant au critère 21.3.a ci-dessus, et pris en compte pour le critère de réévaluation n° 1 ci-dessus, sera considéré pour départager ultérieurement les candidats pour déterminer les 8 meilleures candidatures.

22. Critères d'attribution

Le meilleur rapport qualité/prix.

Candidature

23. Date limite de soumission des candidatures

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des candidatures: un par courrier postal ou messagerie express privée, et l'autre par remise en main propre.

Dans le premier cas, la candidature doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi(3), mais dans le deuxième cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de la candidature qui sert de preuve.

Lundi 27.4.2020 (15:00) heure locale (Rabat, Maroc).

Il ne sera pas tenu compte des candidatures envoyées au pouvoir adjudicateur après cette date limite.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute candidature soumise à temps au service postal mais reçue, pour des raisons échappant à son contrôle, après la date effective d'approbation du rapport de présélection, si le fait d'accepter des candidatures soumises à temps, mais arrivées

tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

(3) Il est recommandé de procéder à un envoi recommandé, dans le cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

24. **Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir**

Les candidatures doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de candidature standard, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés. Ce formulaire de candidature est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=B>

La candidature doit être accompagnée d'une déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection, sur la base du modèle disponible à l'adresse internet suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A>

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération.

25. **Modalités d'envoi des candidatures**

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur:

— soit par la poste ou par messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi, à:

M. Giulio Papa, Délégation de l'Union européenne au Maroc, Riad Business Center, aile sud, boulevard Er-Riad, quartier Hay Riad, BP 1302, 10 000 Rabat — Maroc.

— soit par dépôt directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur par le candidat en personne ou par tout mandataire du candidat, contre accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi, à l'adresse suivante:

M. Giulio Papa, Délégation de l'Union européenne au Maroc, Riad Business Center, aile sud, boulevard Er-Riad, quartier Hay Riad, BP 1302, 10 000 Rabat — Maroc.

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

En soumettant une candidature, les candidats acceptent d'être tenus informés de l'issue de la procédure par voie électronique. Une telle notification est réputée avoir été reçue le jour de son envoi, par le pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique mentionnée dans la candidature.

26. **Modification ou retrait des candidatures**

Les candidats peuvent modifier ou retirer leurs candidatures moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des candidatures. Aucune candidature ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément au point 25.

L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention «modification» ou «retrait», selon le cas.

27. **Langue opérationnelle**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

28. **Date de publication de l'avis de pré-information**

29.10.2019

29. **Base juridique(4)**

Règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement et du Conseil du 11.3.2014 énonçant les règles et modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure et le règlement (UE) n° 232/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 instituant un instrument européen de voisinage (IEV).

30. **Informations complémentaires**

Les données financières à fournir par le candidat dans le formulaire de candidature standard doivent être exprimées en EUR. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en [EUR] est faite selon le taux de change InforEuro du mois d'août 2019, disponible à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>

(4) Merci d'indiquer toute spécificité pouvant avoir un impact sur les règles de participation (par exemple spécificité géographique, thématique, à court terme ou long terme).